



Enfant non reconnu par un père résidant en république dominicaine

Par soleil73, le 23/08/2010 à 10:03

Bonjour,

Je suis mère d'un petit garçon de 20 mois dont le père n'a pas fait de reconnaissance paternelle. Il se trouve que le papa réside en république dominicaine.

Puis-je tenter un procès de reconnaissance envers ce père en France ?

Si oui, comment procéder ?

Merci pour votre aide.

Soleil73